Nations Unies S/PV.6829



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6829e séance

Mardi 11 septembre à 10 heures
New York

Président :	M. Wittig	(Allemagne)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Tian Lin
	Colombie	M. Alzate
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Zhukov
	France	M. Briens
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Maroc	M. Bouchaara
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

La situation en Sierra Leone

Neuvième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2012/679)

12-50358 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. l'Ambassadeur Gérard Araud, Représentant permanent de la France, et à son équipe pour la manière dont ils ont présidé le Conseil de sécurité pendant le mois d'août 2012. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Araud, à son Représentant permanent adjoint, M. Martin Briens et à sa délégation pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Sierra Leone

Neuvième rapport du Secrétaire général ur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2012/679)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Sierra Leone à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite M. Jens Tovberg-Frandzen Représentant exécutif du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite S. E. M. Guillermo Rishchynski, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent du Canada, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/679, qui contient le neuvième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone.

Je donne maintenant la parole à M. Toyberg-Frandzen.

M. Frandzen (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil de l'évolution récente de la situation en Sierra Leone en application du neuvième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) (S/2012/679), qui a été soumis à l'examen du Conseil.

Comme l'indique le rapport, la Sierra Leone continue de consolider régulièrement les réalisations de ces dix dernières années. Comme le Conseil le sait, le rapport intérimaire conjoint du Gouvernement et de la Commission de Commission de consolidation de la paix sur le Programme pour le changement a été publié. Il met en relief les réussites du pays dans la mise en œuvre des priorités du Gouvernement, notamment dans le domaine du développement des infrastructures, de la prestation des services de santé et des secteurs de l'énergie et de l'agriculture. Une stratégie de développement intitulée « Programme pour la prospérité » est actuellement en cours de planification. En même temps, les problèmes tels que le chômage, en particulier parmi les jeunes, le niveau élevé du coût de la vie et les difficultés économiques connexes persistent. Il faut donc adopter une approche à plus long terme et des investissements continus.

S'agissant de la situation politique, les six derniers mois ont porté principalement sur la préparation des élections présidentielle, parlementaires et locales. Avec l'assistance technique de l'ONU, d'importants arrangements électoraux, dont l'opération d'inscription biométrique des électeurs, ont été menés à bien. D'autres, dont l'achat de matières sensibles et de dispositifs de transmission entre les centres d'enregistrement et les bureaux principaux de la Commission à Freetown, sont en cours. Le processus de nomination de candidats aux diverses fonctions électives, qui commencera le 12 septembre sera suivi par une période de campagne politique allant du 17 octobre au 15 novembre 2012.

Dans l'ensemble, les préparatifs des élections progressent de manière satisfaisante en dépit de quelques écueils. Consciente de la complexité inhérente à la conduite de quatre élections – présidentielle, parlementaires, locales et municipales – le même jour dans tout le pays, la Commission électorale nationale a prévu de dispenser un programme d'éducation des électeurs par l'entremise des comités électoraux et éducatifs des districts qui comprennent les représentants municipaux. Ce programme, qui sera également renforcé par les organisations de la

société civile, est essentiel pour assurer une plus grande participation au processus électoral.

Depuis l'achèvement du rapport dont le Conseil est saisi, le 6 septembre, le Parlement a approuvé la révision des droits d'inscription qui exigent 100 millions de leones, soit 23 250 dollars, des candidats à la présidence; 10 millions de leones, soit 2 325 dollars, des candidats au Parlement, 5 millions de leones, soit 1 167 dollars, des candidats à la présidence des conseils locaux; et 2 millions de leones des conseillers des conseils locaux. Les tarifs précédents pour les élections de 2002 et 2007 étaient de 1 million de leones pour les candidats à la présidence et de 100 000 leones pour les autres fonctions électives.

Presque tous les partis politiques, ainsi que les groupes de la société civile et la Commission nationale des droits de l'homme, ont vivement critiqué les propositions d'augmentation substantielle des droits d'inscription. Les associations de femmes en particulier ont fait remarquer que l'augmentation des droits d'inscription empêchera les femmes de participer aux élections. Pendant toute la durée de ce processus, et compte tenu de l'importance des questions soulevées, j'ai encouragé tous les partis politiques et la Commission électorale nationale à ouvrir un dialogue et à régler leurs différends par le biais des processus démocratiques.

Bien que la date officielle du début de la campagne soit fixée au 17 octobre, le pays est déjà entrée en période électorale; les partis politiques, les deux principaux d'entre eux en particulier – le All Peoples Congress (APC) et le Sierra Leone Peoples Party (SLPP) – mènent de larges campagnes dans l'ensemble du pays pour rallier un appui. Jusqu'à présent, ces activités politiques sont menées dans l'ordre et sans incident. Nous nous félicitons de cette tendance positive et croyons également qu'il faut continuer à s'intéresser aux quatre domaines suivants : la promotion d'un dialogue constructif et d'une confiance mutuelle entre les acteurs politiques, en particulier les deux principaux partis politiques, l'APC et le SLPP; l'établissement de la confiance dans le secteur de la sécurité, en particulier dans la Police sierra-léonaise; l'amélioration de la communication et du dialogue entre la Commission électorale nationale et les partis politiques; et la gestion du rôle des médias.

Pour ce qui est du dialogue politique, j'ai le plaisir de signaler que, soucieux de montrer qu'ils contrôlaient le processus politique et en réponse à l'appel lancé par le Conseil de sécurité dans sa dernière déclaration présidentielle sur la Sierra Leone (S/PRST/2012/11), les partis politiques enregistrés et d'autres acteurs importants, ont signé la Déclaration du 18 mai 2012 par laquelle ils s'engageaient à tenir des élections libres, régulières et pacifiques. La Déclaration souligne les rôles et les responsabilités des principales parties prenantes, dont les partis politiques, les médias, les organismes de sécurité, la société civile et les institutions nationales compétentes, telle la Commission électorale nationale, pour les prochaines élections. À l'heure actuelle, le BINUCSIL, en collaboration avec la Commission d'enregistrement des partis politiques et la Commission nationale pour la démocratie, appuie une plus grande diffusion de la Déclaration et suit sa mise en œuvre. Nous continuons d'exhorter les partis politiques et les principales parties prenantes de la Sierra Leone à s'acquitter pleinement des engagements pris au titre de cette Déclaration.

La mise en place de conditions de sécurité favorables à toutes les phases du processus électoral et dans la période postélectorale immédiate sera également indispensable. À cet égard, le rôle des organismes de sécurité de la Sierra Leone, de la police en particulier, demeure critique. La formation de la police et la fourniture de l'appui logistique nécessaire ont pris un bon départ. Toutefois, de récents incidents – l'emploi de la force par la police en réponse à des troubles et face à diverses situations dans plusieurs régions du pays – ne laissent pas de d'inquiéter. Nous saluons les mesures prises par le Gouvernement sierra-léonais pour enquêter sur les circonstances qui ont entraîné le recours à une force létale, et insistons sur la nécessité de garantir le respect de l'état de droit et une conduite professionnelle générale pendant la période électorale et au-delà. La création du mécanisme de plaintes déposées contre la police, tel que le prévoyait le communiqué conjoint de 2009, contribuerait également à la réalisation de cet objectif.

En dépit de l'autorité accordée à la Commission électorale nationale par la Constitution sierra-léonaise, la Commission et les partis politiques doivent continuer de collaborer et de se pencher sur les différents problèmes dans le cadre d'un dialogue ouvert et dans un esprit constructif. À cet égard, des efforts sont en cours, avec l'appui du BINUSCIL, afin de renforcer le Comité de liaison avec les partis politiques, qui est composé de représentants de tous les partis politiques, de la Commission, de la Commission d'enregistrement des partis politiques et d'autres acteurs importants, et qui servira de plate-forme de consultation et de dialogue en vue de régler tous les problèmes relatifs au processus électoral.

Les médias sierra-léonais ont une importante contribution à apporter à la tenue d'élections libres,

régulières et pacifiques en fournissant des informations objectives et équilibrées à la population. À cet égard, la Commission indépendante des médias doit jouer un rôle plus actif en collaborant avec les médias afin de décourager la diffusion d'informations susceptibles de créer des divisions ou d'attiser les tensions et de donner lieu à des tensions politiques et à la violence. D'autres acteurs, notamment l'Association des journalistes sierra-léonais et l'Association nationale des rédacteurs en chef, doivent par ailleurs éduquer et guider leurs membres afin qu'ils jouent leur rôle et assument leurs responsabilités. Pour ce qui est de la Société de radiodiffusion sierra-léonaise, je suis heureux d'annoncer l'adoption récente de directives signées par tous les partis politiques et la Société de radiodiffusion sierra-léonaise. Ces directives visent à garantir un temps d'antenne et un accès équitables à tous les partis politiques dans le cadre des programmes de la Société de radiodiffusion sierra-léonaise.

Nous notons avec satisfaction qu'au cours des six derniers mois et depuis l'adoption de la Déclaration du 18 mai 2012, aucun incident de violence politique ne s'est produit dans le pays. Les partis politiques et les autres acteurs continuent de respecter l'engagement qu'ils ont pris d'organiser des élections crédibles et pacifiques. Cependant, la date des élections approchant, on devrait assister à une augmentation de l'intensité de la concurrence politique, en particulier entre les deux principaux partis politiques – l'APL et le SLPP –, ainsi qu'à une escalade des tensions. Néanmoins, grâce à l'esprit de dialogue et d'engagement constructif qui prévaut parmi les acteurs politiques sierra-léonais, nous sommes certains que ces tensions seront gérées et la violence prévenue. À cet égard, nous sommes encouragés par le niveau d'engagement et de participation active de tous les segments de la société sierra-léonaise dans le cadre du processus électoral. Le projet ciblant les acteurs non étatiques mis en œuvre par le BINUCSIL, avec l'aide du Fonds pour la consolidation de la paix, appuie les efforts des acteurs clefs, notamment les partis politiques, les groupes de jeunes et de femmes, les chefs traditionnels et les médias, en vue de promouvoir la non-violence et la participation politique.

Le bon déroulement des élections sera une preuve de la maturité des institutions politiques et des dirigeants sierra-léonais ainsi que de la consolidation du processus démocratique dans le pays. À la suite des élections, l'attention devra immédiatement porter essentiellement sur le règlement par le dialogue des problèmes qui pourraient apparaître après les élections et sur la nécessité de garantir une transition sans heurt du pouvoir au Gouvernement élu. Le BINUCSIL se tient prêt à continuer de fournir l'aide nécessaire à cet égard en s'efforçant, avec toutes les parties prenantes, de promouvoir la cohésion et la réconciliation nationales. Toutefois, la consolidation et la pérennisation des progrès accomplis en Sierra Leone exigent de continuer à lutter contre les causes profondes des problèmes, notamment celles qui ont été identifiées dans le rapport de la Commission Vérité et réconciliation de la Sierra Leone. À cet égard, une fois que les Sierra-Léonais auront pris en mains la situation, il importera que la communauté internationale, notamment l'ONU, continue de fournir un appui pendant un certain temps. Avec ces considérations à l'esprit, le BINUCSIL et l'équipe de pays des Nations Unies continueront d'aider le Gouvernement sierra-léonais tant que cela sera jugé nécessaire.

Pour terminer, je saisis cette occasion pour remercier le Président Koroma et son gouvernement de leur coopération constante et de l'appui qu'ils fournissent aux activités des Nations Unies en Sierra Leone. Je remercie également le Conseil de l'intérêt qu'il continue de porter à la Sierra Leone, comme le montre la récente mission qu'il a effectuée dans le pays. Enfin et surtout, je tiens à saluer le rôle extrêmement important que continue de jouer la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, sous la direction compétente de l'Ambassadeur Guillermo Rishchynski, en appuyant les efforts de consolidation de la paix dans le pays, y compris les travaux du BINUCSIL.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Toyberg-Frandzen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Rishchynski.

M. Rishchynski : Monsieur le Président, nous vous remercions de nous donner l'occasion d'exprimer les opinions de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix et des États membres de la formation. Cette intervention fait suite à la lettre du 6 septembre du Conseil de sécurité. Je voudrais centrer mon propos sur l'orientation future pour la Sierra Leone et la contribution prévue de la Commission de consolidation de la paix.

La Sierra Leone se trouve à un tournant important de son histoire. Les élections prévues en novembre constituent un test crucial, et il est largement admis qu'elles seront une étape charnière pour la consolidation de la paix. La Commission a surveillé l'évolution de la situation au cours de la dernière année, y compris par

des contacts réguliers avec Freetown et en invitant le Président de la Commission électorale nationale à New York pour faire le point sur les préparatifs. Comme vient de l'évoquer plus en détail M. Toyberg-Frandzen, les mécanismes logistiques et financiers nécessaires sont pour l'essentiel déjà en place. Il y a donc de bonnes raisons de s'attendre à un scrutin efficace sur le plan technique et bien géré.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Le défi le plus grand sera d'ordre politique. Tous les acteurs nationaux doivent s'acquitter de leur responsabilité de créer des conditions propices à des élections réussies. Lors de chaque visite effectuée jusqu'ici par la Commission, des interlocuteurs ont exprimé des préoccupations concernant les tensions persistantes entre les principaux partis politiques, le rôle de médias non professionnels, qui souhaitent exacerber les dissensions politiques, et le risque que des acteurs irresponsables encouragent les jeunes à recourir à la violence à des fins politiques. Le travail effectué par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) pour remédier à ces problèmes mérite d'être salué, tout particulièrement en ce qui concerne l'application du communiqué conjoint de 2009, l'aide aux acteurs non étatiques et la facilitation des discussions sur la Déclaration adoptée par les partis politiques en mai dernier. Ces efforts ont aidé à assurer une compréhension commune des paramètres inhérents à une course électorale légitime. Il appartient maintenant aux Sierra-Léonais d'exercer leurs droits démocratiques et d'accepter les résultats du scrutin.

Pour ce qui est de la Commission de consolidation de la paix, nous avons l'intention de nous rendre à Freetown fin octobre pour évaluer la situation et consulter tous les acteurs concernés, avec un accent particulier sur les partis politiques, la société civile et les médias. À cette occasion, nous entendons insister sur la nécessité de poursuivre un dialogue inclusif et de donner suite aux engagements restants du communiqué conjoint de 2009 et de la Déclaration politique de mai 2012. À notre retour, nous ferons connaître les conclusions de la visite au Conseil de sécurité, y compris les domaines qui requièrent l'attention de la communauté internationale.

Même si les élections continueront d'occuper une place centrale dans un avenir proche, la Sierra Leone est également sur le point d'entamer une transition, au-delà de la phase immédiate de la consolidation de la paix. Cette transition impliquera un certain nombre de processus importants. Une initiative appelée à remplacer le Programme pour le changement est en cours d'élaboration par le Gouvernement, il est probable que la présence des Nations Unies change considérablement, et la Sierra Leone met à l'essai le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles. Étant donné ce contexte, j'aimerais souligner trois points d'ordre général sur lesquels il conviendra de se pencher pendant la période postélectorale.

(*l'orateur reprend en français*)

Premièrement, plusieurs des obstacles restants à la consolidation de la paix constituent, par leur nature même, des enjeux à long terme. Les efforts déployés pour remédier au chômage chez les jeunes, la lutte contre la corruption et la répression de la criminalité transnationale nécessitent une action soutenue pendant une période de temps passablement longue. Les progrès dans ces domaines dépendent également de l'évolution de la situation à l'extérieur de la Sierra Leone, qu'il s'agisse de l'économie mondiale ou des menaces transnationales qui pèsent sur l'Afrique de l'Ouest. Même si la Sierra Leone accorde de plus en plus la priorité au développement socioéconomique, il faut continuer de s'attaquer à ces problématiques. À cet égard, il faut se réjouir que l'emploi, la gestion des ressources naturelles et la gouvernance fassent probablement partie des piliers du Programme pour la prospérité. De même, il sera particulièrement important d'apporter une aide soutenue en ce qui concerne les domaines d'action actuels du BINUCSIL qui nécessiteront une attention constante dans le contexte d'une reconfiguration de la présence des Nations Unies en Sierra Leone.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Deuxièmement, comme l'a montré l'examen du deuxième rapport intérimaire conjoint sur le Programme pour le changement, la Sierra Leone a mis en place une approche claire, coordonnée et fondée sur une prise en charge nationale des efforts. Les Nations Unies ont joué un rôle crucial en aidant les acteurs internationaux à faire œuvre commune en vue d'une seule stratégie nationale. Elles peuvent et doivent continuer à jouer ce rôle, même si les priorités stratégiques et les arrangements institutionnels évoluent.

Troisièmement, les transitions risquent inévitablement d'engendrer des obstacles stratégiques et financiers. La Commission de consolidation de la paix pourrait jouer un rôle potentiellement utile en aidant à la coordination globale des efforts pour les surmonter. Une aide multilatérale et bilatérale soutenue s'avérera

particulièrement importante avant que les revenus du secteur de l'extraction puissent améliorer la situation budgétaire de la Sierra Leone. La formation entend intensifier ses efforts face à ces enjeux au cours des prochains mois.

Je voudrais terminer en soulignant que beaucoup d'efforts ont été investis et que beaucoup d'avancées ont été réalisées en Sierra Leone. Les prochaines élections et la période de transition comportent des risques, mais offrent aussi la possibilité de consolider encore davantage la paix, d'approfondir la gouvernance démocratique et de jeter les bases d'un avenir prospère. Les Sierra-Léonais ont fait preuve d'une détermination extraordinaire dans la reconstruction de leur pays après une guerre civile destructrice. La communauté internationale doit continuer à les épauler au cours des prochaines années.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Rishchynski de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Sierra Leone.

M. Touray (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, tout en vous félicitant de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre 2012 et en vous remerciant de donner à ma délégation l'occasion de participer à la présente séance d'information consacrée à la situation en Sierra Leone, je vous présente, au nom de S. E. le Président Ernest Bai Koroma, du Gouvernement et du peuple sierra-léonais, nos sincères remerciements pour l'appui et l'intérêt sans faille que le Conseil de sécurité, l'ensemble des Membres de l'ONU et nos partenaires internationaux continuent de manifester en faveur de la consolidation de notre paix et notre sécurité si durement acquises.

Nous tenons également à remercier sincèrement le Secrétaire général pour son neuvième rapport sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) pour la période allant du 1er mars au 31 août 2012. Le rapport décrit en détail les progrès réalisés et les défis qui subsistent dans nos efforts de consolidation de la paix et de transition vers une phase axée davantage sur le développement. Nous nous réjouissons de l'exposé instructif fait par le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Jens Toyberg-Frandzen, qui s'est concentré sur les prochaines élections, ainsi que sur les questions et préoccupations liées à la phase postélectorale en Sierra Leone.

Nous exprimons également nos sincères remerciements et gratitude aux membres de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix par le biais de son Président, l'Ambassadeur Guillermo Rishchynski, du Canada, pour leur attachement sans faille et leur ferme appui à l'instauration de la paix et de la sécurité en Sierra Leone. Nous notons avec intérêt l'exposé de M. Rishchynski sur les préparatifs des élections qui se tiendront le 17 novembre et l'appui attendu du BINUCSIL et des divers organismes et programmes avant et pendant la transition postélectorale ainsi que ses vues sur l'appui à apporter aux priorités politiques et économiques de la Sierra Leone à l'avenir. Nous sommes tout à fait d'accord avec les faits qu'il a présentés dans son exposé.

La fin du conflit en 2002 a marqué la volonté collective du peuple sierra-léonais d'en finir avec un cauchemar de 11 ans et leur choix en faveur de la paix, de la sécurité et du développement. Depuis lors, avec l'appui du Conseil de sécurité, de l'ONU en général et des partenaires internationaux, des progrès remarquables ont été accomplis, ouvrant la voie à une Sierra Leone pacifique, sûre et démocratique et à sa prospérité future. Tout en nous félicitant tous ainsi que les parties prenantes pour les progrès réalisés, dont certains sont absolument irréversibles, il est essentiel qu'ensemble, nous continuions à relever les défis qui subsistent afin de progresser et de mettre en œuvre nos priorités de consolidation de la paix d'une manière globale.

À cet égard, la nécessité de relever les défis économiques, sociaux et de gouvernance pour répondre aux attentes croissantes des Sierra-Léonais constitue une priorité essentielle. Comme l'a indiqué le Président de la formation Sierra Leone, plusieurs de ces défis ne peuvent être relevés qu'à long terme et exigeront un effort soutenu sur une longue période de temps, étant donné qu'il faudra tenir largement compte de la situation économique mondiale et des conditions globales de sécurité au niveau sous-régional.

Tout en continuant à avancer dans la lutte contre les trois principaux problèmes identifiés dans notre Programme pour le changement et approuvés par la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, à savoir le chômage des jeunes, la corruption, ainsi que le trafic de drogue et la criminalité organisée, nous sommes également déterminés à renforcer nos systèmes de soins de santé, d'énergie et d'éducation, ainsi notre agriculture et nos infrastructures de transport. Ces domaines, une fois qu'ils seront entièrement développés, joueront un rôle catalyseur pour promouvoir les perspectives de création

d'emplois, s'attaquer aux priorités clefs consolidation de la paix et mettre la Sierra Leone sur la voie de la viabilité et de la résilience. Promouvoir le partenariat avec la communauté internationale pour atteindre les objectifs hautement interdépendants et désirables que sont la paix, la sécurité et le développement reste une priorité essentielle du Gouvernement et du peuple sierra-léonais.

Le Gouvernement continuera de faire preuve d'une ferme volonté politique face aux actes de violence politique quelle qu'en soit la forme et quelle que soit l'appartenance politique de leurs auteurs. Dans le respect de leurs droits, le Gouvernement continuera de veiller à ce que les auteurs de violences soient traduits en justice, comme cela a été démontré par les condamnations prononcées contre les personnes impliquées dans les actes de violence politique commis en janvier 2012 à Freetown. À cet égard, le Gouvernement a publié un livre blanc sur le rapport de la Commission d'enquête Shears-Moses sur les violences politiques de mars 2009 et continue de faire des progrès pour mettre en œuvre ses recommandations, notamment en collaborant avec tous les acteurs nationaux et les partenaires internationaux en vue de la création d'un comité indépendant chargé d'examiner les plaintes contre la police et en renforçant la Commission indépendante des médias afin d'améliorer ses procédures de surveillance des médias et des personnes concernées.

Le Président Koroma demeure en contact avec toutes les parties prenantes pourencourager et promouvoir le dialogue politique en vue d'un engagement collectif en faveur d'élections pacifiques, libres, justes, transparentes et crédibles. À cet égard, nous appelons l'attention sur la signature, le 18 mai 2012, par les 10 partis politiques enregistrés et les autres parties prenantes d'une « déclaration sur les élections de 2012 », qui est un code de conduite pour garantir des élections pacifiques et sans violence. Il s'agit d'une preuve suffisante de l'engagement du Gouvernement et du peuple sierra-léonais en faveur d'élections pacifiques, libres, justes et crédibles, dans l'espoir que les résultats seront acceptés par tous.

Nous exhortons donc le Conseil de sécurité et l'ONU de façon générale, ainsi que nos partenaires internationaux à continuer d'appuyer sans réserve le processus électoral en cours. En effet, comme on l'a indiqué, les élections présidentielle, législatives et locales prévues pour le 17 novembre 2012 constituent un test crucial pour la consolidation de la paix, de la sécurité et de la démocratie en Sierra Leone. L'engagement et l'appui des partenaires internationaux pour aider le Gouvernement à renforcer les institutions démocratiques nationales clefs telles que la Commission d'enregistrement des partis politiques, la Commission indépendante des médias, la Commission nationale pour la démocratie, la Commission électorale nationale, la Commission nationale des droits de l'homme de la Sierra Leone et la Société de radiodiffusion sierra-léonaise demeurent de la plus haute importance.

Je suis heureux de rapporter au Conseil que la préparation des élections présidentielle, législatives et locales est en bonne voie et à un stade avancé; la Commission électorale nationale continue de travailler dans la transparence et la crédibilité pendant tout ce processus. Sur l'invitation de la formation Sierra Leone, le Président de la Commission électorale nationale a présenté en juin aux membres de la formation à New York un exposé complet sur la préparation des élections.

On compte parmi les activités récentes visant à améliorer le climat électoral, la promulgation présidentielle par S. E. M. Ernest Bai Koroma de la loi sur les élections publiques qui rassemble l'ensemble de la législation électorale dans un même texte; la nomination du nouveau Président de la Commission d'enregistrement des partis politiques à la suite du décès du Président en exercice, afin de renforcer la capacité de la Commission à s'acquitter activement de son mandat; et l'inauguration de tribunaux électoraux chargés des infractions électorales et des questions connexes afin de garantir une procédure régulière et d'appuyer le système judiciaire au travers de la collaboration du BINUCSIL avec le Gouvernement dans le domaine de la formation des juges, des procureurs, des enquêteurs de police et du personnel judiciaire auxiliaire. Afin d'assurer un même accès à l'antenne et aux programmes de la Société de radiodiffusion sierra-léonaise, des directives électorales préparées par la Société ont été adoptées le 9 août par tous les partis politiques et ont été suivies par la mise en place d'un groupe des élections chargé spécifiquement des questions électorales.

Conformément aux recommandations de la Commission Vérité et réconciliation visant à traiter des causes profondes du conflit en Sierra Leone, le Gouvernement continue de collaborer avec tous les acteurs nationaux et avec l'ONU en vue de promouvoir la rédaction et la promulgation d'un projet de loi sur l'égalité des sexes, afin de renforcer la participation des femmes au processus de prise de décision. Le Gouvernement poursuit également ses efforts en faveur de l'éducation des filles et de la prestation de soins de santé gratuits aux femmes enceintes, aux femmes qui allaitent et aux enfants de moins de 5 ans. De plus,

avec l'aide du Fonds pour la consolidation de la paix et de l'Organisation internationale pour les migrations, la Commission nationale de l'action sociale effectue au titre des réparations de nouveaux versements aux dernières victimes du conflit long de 11 années.

Le Programme pour le changement et la Vision commune des Nations Unies ont suivi le mouvement afin de continuer à établir des liens de partenariat solides entre la Sierra Leone et l'ONU, ainsi qu'avec la communauté des donateurs. Sa mise en œuvre a, à ce jour, eu un grand impact sur la consolidation de la paix. La Sierra Leone est considérée aujourd'hui comme un exemple de meilleure pratique pour ce qui est de la coordination entre les donateurs, et illustre également la réussite du processus de consolidation de la paix. À cet égard, nous soulignons que la communauté internationale doit continuer à investir dans ses réussites, dans l'esprit du nouveau pacte conclu à Busan sur l'efficacité de l'aide, et à reconnaître la nécessité d'accorder une attention particulière aux pays sortant d'un conflit – la Sierra Leone étant l'un des pays pilotes. La préparation d'un cadre de développement qui succèdera au Programme pour le changement, basé sur le nouveau pacte et intitulé Programme pour la prospérité, est en bonne voie et certaines de ses principales composantes seront mises en lumière pendant la présentation du deuxième rapport intérimaire conjoint sur le Programme pour le changement à la prochaine réunion de la formation Sierra Leone.

Le Président de la formation Sierra Leone, l'Ambassadeur Guillermo Rishchynski, s'est rendu en Sierra Leone au mois de janvier. Son rapport et l'exposé de la formation ont mis en relief les progrès réalisés concernant les priorités centrales en matière de consolidation de la paix et la nécessité d'établir un appui continu, en matière notamment d'emploi et d'autonomisation des jeunes, de renforcement des capacités de la police et d'une croissance énergique du secteur privé, ce qui pourrait se traduire par des dividendes de paix plus tangibles et une consolidation durable de la paix. Lors d'un exposé public de l'équipe du Conseil de sécurité après sa visite en Sierra Leone en mai, des sentiments similaires ont été exprimés quant aux progrès réalisés et à la nécessité d'accorder une aide pour relever les défis actuels.

Nous nous félicitons de l'appui de l'ONU et des partenaires internationaux aux travaux du Tribunal spécial pour la Sierra Leone et saluons le jugement prononcé contre M. Charles Taylor pour ses crimes contre l'humanité et ses violations du droit international humanitaire commis en Sierra Leone pendant le conflit. En conséquence, nous engageons instamment l'ONU et les partenaires internationaux à continuer à aider le Tribunal à parachever ses travaux.

Je voudrais conclure en souhaitant la bienvenue au Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Jens Toyberg-Frandzen, et en l'assurant de l'intérêt du Gouvernement et de sa volonté de coopérer avec lui afin d'assurer le succès de sa mission en Sierra Leone. Je suis certain qu'il doit désormais être convaincu que les Sierra-léonais sont très amicaux, hospitaliers et généralement pacifiques. Nous tenons également à remercier le personnel du BINUCSIL, les organismes et les programmes des Nations Unies en Sierra Leone, et l'ensemble de nos partenaires internationaux pour leur détermination sans réserve à réaliser les objectifs de consolidation de la paix en Sierra Leone ainsi que nos objectifs de développement.

Comme lors des élections générales précédentes de 2002 et 2007, nous attendons avec intérêt la tenue, encore une fois, d'élections pacifiques, libres, régulières et crédibles acceptables par tous.

Avant de conclure, je voudrais faire quelques observations sur la question des droits d'inscription, soulevée par le Représentant exécutif du Secrétaire général. Je voudrais signaler officiellement que, premièrement, cette décision a été prise par un organe indépendant – la Commission électorale nationale – et que, deuxièmement, elle a suivi une procédure régulière, car elle a fait l'objet d'examens et de débats au Parlement, et a été approuvé par ce dernier à la majorité. Troisièmement, il faudrait peut-être signaler au Conseil que certains partis politiques ont dû collecter près de 50 millions de leones pour chaque candidat à la présidence pour les prochaines élections, soit des centaines de millions pour les candidats à l'élection présidentielle.

De plus, chacun sait que d'autres partis ont tenté de mettre en place des mécanismes visant plus ou moins à alléger ce fardeau en veillant à déduire ces frais des droits versés aux partis par les candidats potentiels. Des mécanismes sont donc mis en place par les partis eux-mêmes pour veiller à ce que le fardeau soit allégé et à ce qu'aucun membre n'ait à le supporter seul.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 50.